

Les lieux de présentation de l'art contemporain

Les Fonds Régionaux d'Art Contemporain (frac)

Les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) sont des associations qui ont été créés en 1982 dans le cadre de la politique de décentralisation mise en place par l'État avec les Conseils Régionaux. Il y a un frac par région.

Les frac sont financés par l'état et la région, ce sont des structures publiques.

L'objectif premier est de permettre à tous les citoyens de découvrir la création contemporaine sans devoir aller à Paris ou dans de grandes villes.

Chaque frac a pour missions :

- de constituer une collection publique d'art contemporain
- de diffuser cette collection auprès de la population
- d'accompagner la population dans la rencontre avec les oeuvres

Chaque Frac possède une histoire, une collection et un programme d'activités qui lui définissent une identité singulière.

Contrairement aux musées ou aux centres d'art, les Frac n'ont pas un lieu unique d'exposition. Chaque frac collabore avec des structures dispersées sur la région (musée, médiathèque, école ...) pour organiser des expositions. Les oeuvres des collections des Frac voyagent afin de réduire les disparités géographiques, sociales et culturelles et à ainsi faciliter la découverte de l'art contemporain par tous.

Les oeuvres présentes dans les collections sont pour la plupart :

- créées après 1960
- réalisées par des artistes représentatifs de la création française et internationale. (Ce ne sont pas forcément des artistes de la région).

Chaque Frac compte aujourd'hui entre 200 et 3 000 oeuvres et achète de nouvelles oeuvres chaque année.

Informations complémentaires :

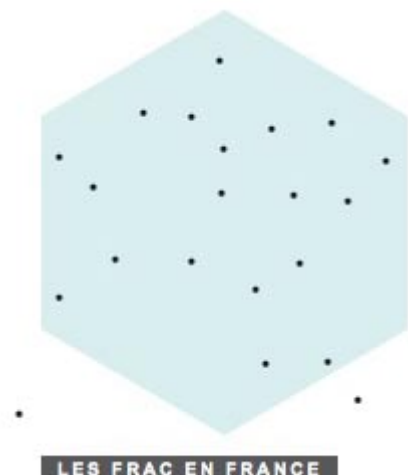
***Sites internet :**

Association Platform : www.frac-platform.com

Frac Bretagne : www.fracbretagne.fr

***Publication :**

Collections en mouvement : les Fonds régionaux d'art contemporain, Flammarion, 1995



Les centres d'art contemporain

Initiatives d'individus organisés en association, les premiers centres d'art sont apparus en France dans les années 70.

Ce sont des lieux de production et de diffusion de l'art contemporain. Véritables laboratoires, ces structures ont une liberté de programmation et une grande capacité à s'adapter aux projets des artistes.

Les centres d'art sont essentiellement financés par les collectivités publiques (état, région, département, ville ...).

objectif premier :

Accompagner les artistes dans la réalisation de leurs projets.

Leur champ d'action varie d'un lieu à l'autre, en fonction de leur financement et de leur situation, en centre ville, en zone suburbaine ou rurale.

Missions principales:

- **produire des oeuvres (accompagner la création des oeuvres)**
- **diffuser des oeuvres (organiser des expositions)**
- **accompagner les publics (éditer des ouvrages, définir un programme de médiation)**

A la différence des Frac et des musées, les centres d'art sont rarement des lieux de collection. Ils permettent aux artistes de réaliser des oeuvres, avant qu'elles ne soient achetées par des collections publiques (Fnac -Fonds National d'Art Contemporain-, Frac -Fonds Régional d'Art Contemporain-, musées...) ou privées (collectionneurs, fondations).

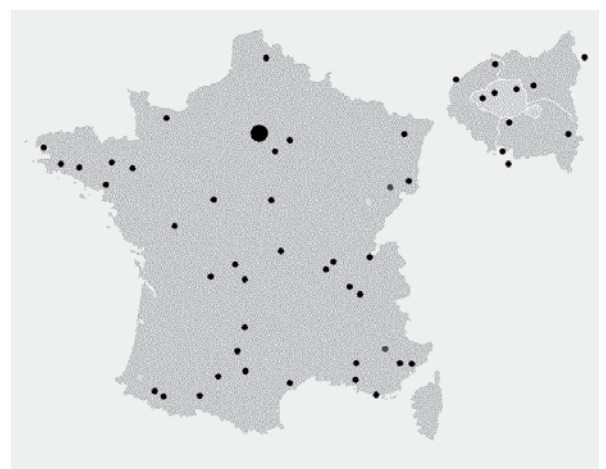
Informations complémentaires :

***Site internet :**

Association de développement des centres d'art (dca) :
www.dca-art.com

Liste des centres d'art conventionnés avec l'état :
www.culture.gouv.fr/culture/dap/dap/html/centre_art.htm

Centre d'art le consortium, Dijon
www.leconsortium.com



Répartition géographique des centres d'art membres de l'association de développement des centres d'art (dca).

Les galeries d'art

La galerie d'art est un lieu privé de commerce d'oeuvres d'art.

Histoire

L'histoire du métier de marchand d'oeuvres d'art remonte en France au XII^{ème} siècle avec la création de la corporation des «ima-giers, peintres et tailleurs d'images» qui donne le droit légal aux artistes d'ouvrir leur boutique et d'être leurs propres marchands.

Un grand changement s'opère au XVII^{ème} siècle avec la création de l'Académie Royale de peinture et de sculpture. C'est une orga-nisation très stricte qui offre des ressources financières aux artistes. Elle permet une reconnaissance des peintres et de leur statut dans un souci d'indépendance, mais il leur est interdit de «tenir boutique». Ce n'est plus l'oeuvre qui est payée, mais le talent.

La révolution Française apporte un second changement notable, avec les confiscations des oeuvres et la constitution des collec-tions publiques. Les expositions se multiplient.

La fonction de marchand de tableau commence à apparaître réellement au XIX^{ème} siècle parallèlement au développement des ventes aux enchères et grâce à l'invention récente de la lithographie qui permet par la reproduction et la diffusion des oeuvres à plus grande échelle.

Au XX^{ème} siècle le marché de l'art s'étend et s'internationalise. L'immigration aux États-Unis d'artistes, de marchands et de collec-tionneurs pendant la seconde guerre mondiale crée de nouveaux échanges et de nouvelles collaborations entre l'Europe et les États-Unis.

Objectifs :

- faire connaître des artistes
- promouvoir des artistes

Missions principales :

- représenter l'artiste auprès des collectionneurs publics et privés
- vendre les oeuvres des artistes que la galerie représente
- prendre en charge des frais liés à la commercialisation (encadrement...) ou à la production des oeuvres (réalisation matérielle de l'oeuvre)

Les galeries sont des lieux d'exposition gratuits et ouverts à tous.

Comme tout lieu marchand, les galeries stockent des oeuvres d'art. Ces réserves, ou entrepôts, constituent des viviers pour les collectionneurs privés ou publics.

Informations complémentaires :

***Site internet :**

Comité professionnel des galeries d'art :
www.comitedesgaleries.com

***Publication :**

La galerie d'art, Marie-Claire Marsan,
Filigranes éditions, 2010

La galerie du Douven, Centre d'art contemporain

La maison du Douven accueille des expositions organisées par l'association Itinéraires BIS.

Le nom de « galerie » définit les activités artistiques présentées dans cette partie de la maison. L'originalité de l'espace d'exposition est sa véranda panoramique.

D'après le Petit Robert, une galerie est un « **lieu de passage ou de promenade, couvert, beaucoup plus long que large, à l'extérieur ou à l'intérieur d'un édifice ou d'une salle, galerie autour d'un bâtiment, voir péristyle, galerie vitrée, voir véranda** ».

Malgré l'ambiguïté de son utilisation courante pour qualifier les lieux marchands de présentation de l'art, le mot galerie devient lisible lorsqu'on découvre le lieu.

Le travail mené à la galerie du Douven est celui d'un centre d'art, lieu de production et d'expérimentation artistique à but non lucratif.



Trois expositions sont organisées chaque année. Les artistes sont invités à réaliser un projet pour le lieu.

La mise en exposition des oeuvres est une problématique chère au responsable de la programmation. **L'espace de la galerie du Douven évolue et se transforme en fonction des projets des artistes**, jusqu'à devenir parfois une oeuvre d'art à part entière.